

Sécurité des droits fonciers pour
des politiques et actions qui ne
laissent personne de côté en
Afrique

Atelier d'échanges
Nairobi, Mai 2024



Présenté par:
Fatima Ezzahra El Askouri - HCP
Rajae Haissouss – ONU-HABITAT

Sommaire

Partie I

Contexte de la gestion foncière au Maroc

Partie II

Production et utilisation des données foncières au Maroc

Sommaire

1. **Vue d'ensemble du pays**
2. **Aperçu du contexte de la gestion foncière**
3. **Cadre institutionnel et juridique de la gouvernance foncière**
4. Genre et accès à la terre, d'un point de vue juridique et pratique
5. Accès à la terre en milieu urbain et en milieu rural : quelles sont les particularités ?
6. Statut du système d'information foncière et diffusion des données foncières
7. Recommandations

Introduction

Le foncier joue un rôle clé dans **le développement économique, la réduction des disparités spatiales et le renforcement de la justice sociale**. Les enjeux liés au foncier sont importants et complexes. Ils définissent les relations que les sociétés organisent à propos de l'accès à la terre et aux ressources naturelles aussi bien d'un point de vue public que privé.

Ainsi le Maroc a adopté, depuis le milieu des années 2000, des stratégies sectorielles intégrant la dimension du foncier comme ressource stratégique à mettre au service des objectifs de développement durable.

An aerial photograph of a vast, flat landscape, likely a wetland or coastal plain, with patches of green and brown. A semi-transparent map of Morocco is overlaid on the right side of the image. A white circle is positioned on the map, indicating the location of Morocco. A white rectangular box with a thin border is centered on the map, containing the title and text.

1. Les régimes fonciers au Maroc

Au Maroc, la gestion foncière se divise principalement en 2 régimes distincts : les biens immatriculés et les biens non immatriculés. Chacun de ces régimes possède ses propres caractéristiques, procédures et implications juridiques.

I. Aperçu du contexte de la gestion foncière

1. Les régimes fonciers au Maroc

Le régime des biens immatriculés

Les biens immatriculés se réfèrent aux propriétés qui ont été **officiellement enregistrées** dans le cadre du système de conservation foncière, géré par **l'Agence Nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie (ANCFCC)**.

Caractéristiques

Titre foncier: Chaque bien immatriculé est associé à un titre foncier officiel qui certifie la propriété et définit les limites précises de la parcelle.

Sécurité juridique: L'immatriculation confère une sécurité juridique élevée, réduisant les risques de litiges fonciers. Le titre foncier est la preuve incontestable de propriété.

Transparence et publicité: Les transactions foncières impliquant des biens immatriculés sont publiques et enregistrées, ce qui garantit la transparence des opérations (ventes, hypothèques, etc.).

Transactions: Les transactions sur les biens immatriculés sont facilitées par la clarté du titre de propriété, ce qui encourage les investissements et l'accès au crédit bancaire.

I. Aperçu du contexte de la gestion foncière

1. Les régimes fonciers au Maroc

Le régime des biens non immatriculés

Les biens non immatriculés se réfèrent aux **propriétés qui ne sont pas enregistrées** dans le système de conservation foncière. Ces biens sont généralement **régis par des droits coutumiers ou des documents informels.**

Caractéristiques

Absence de titre officiel: Les biens non immatriculés n'ont pas de titre foncier officiel délivré par l'ANCFCC.

Droits coutumiers: La propriété et les transactions sont souvent régies par des traditions locales et des documents non officiels, tels que des actes sous seing privé.

Risque de litiges: L'absence de formalisation et de publicité des transactions augmente le risque de conflits fonciers et d'incertitudes juridiques.

Difficulté d'accès au crédit: Sans titre foncier officiel, les propriétaires de biens non immatriculés peuvent avoir des difficultés à obtenir des prêts hypothécaires.

I. Aperçu du contexte de la gestion foncière

1. Les régimes fonciers au Maroc

| Indicateurs | Régime des biens non immatriculés | Régime des biens immatriculés |
|--|---|--|
| Source de droit de propriété | Possession paisible, non interrompue reconnue par le voisinage | Procédure d'immatriculation |
| Organisme de tutelle | Tribunaux de 1 ^{ère} Instance relevant du Ministère de la Justice | L'Agence Nationale de la Conservation Foncière du Cadastre et de la Cartographie " ANCFCC" |
| Pourcentage de Couverture géographique par rapport au territoire national (CESE, 2018) | 70% | 30% |
| Principales législations applicables | Loi 39-08 relative au code des droits réels | <ul style="list-style-type: none">- Loi 14-07 complétant et modifiant le dahir de 1913 relatif à l'immatriculation foncière- Loi 39-08 relative au code des droits réels. |
| Caractéristiques | Ne constitue pas une preuve irréfutable de la propriété | Force probante des inscriptions vis-à-vis des tiers |
| Accès à l'information | Difficile (au niveau des TPI) | Facile au niveau des services délocalisés de l'ANCFCC ou bien en ligne |
| Transfert de propriété | <ul style="list-style-type: none">Acte AdulaireActe notariéActe établi par un avocat agréé auprès de la cour de cassation | <ul style="list-style-type: none">Acte notariéActe établi par un avocat agréé auprès de la cour de cassation |

Tableau: Comparaison des deux régimes fonciers

An aerial photograph of a lush green landscape with a winding river. A white map of Morocco is overlaid on the right side of the image, with a white dot marking a location in the north. The title '2. Les statuts fonciers au Maroc' is centered in a white box over the map.

2. Les statuts fonciers au Maroc

Le contexte foncier au Maroc est marqué par une diversité de statuts juridiques qui est le résultat de plusieurs influences historiques, incluant le droit coutumier berbère, le droit musulman et les législations instaurées durant la période du protectorat français.

I. Aperçu du contexte de la gestion foncière

2. Les statuts fonciers au Maroc

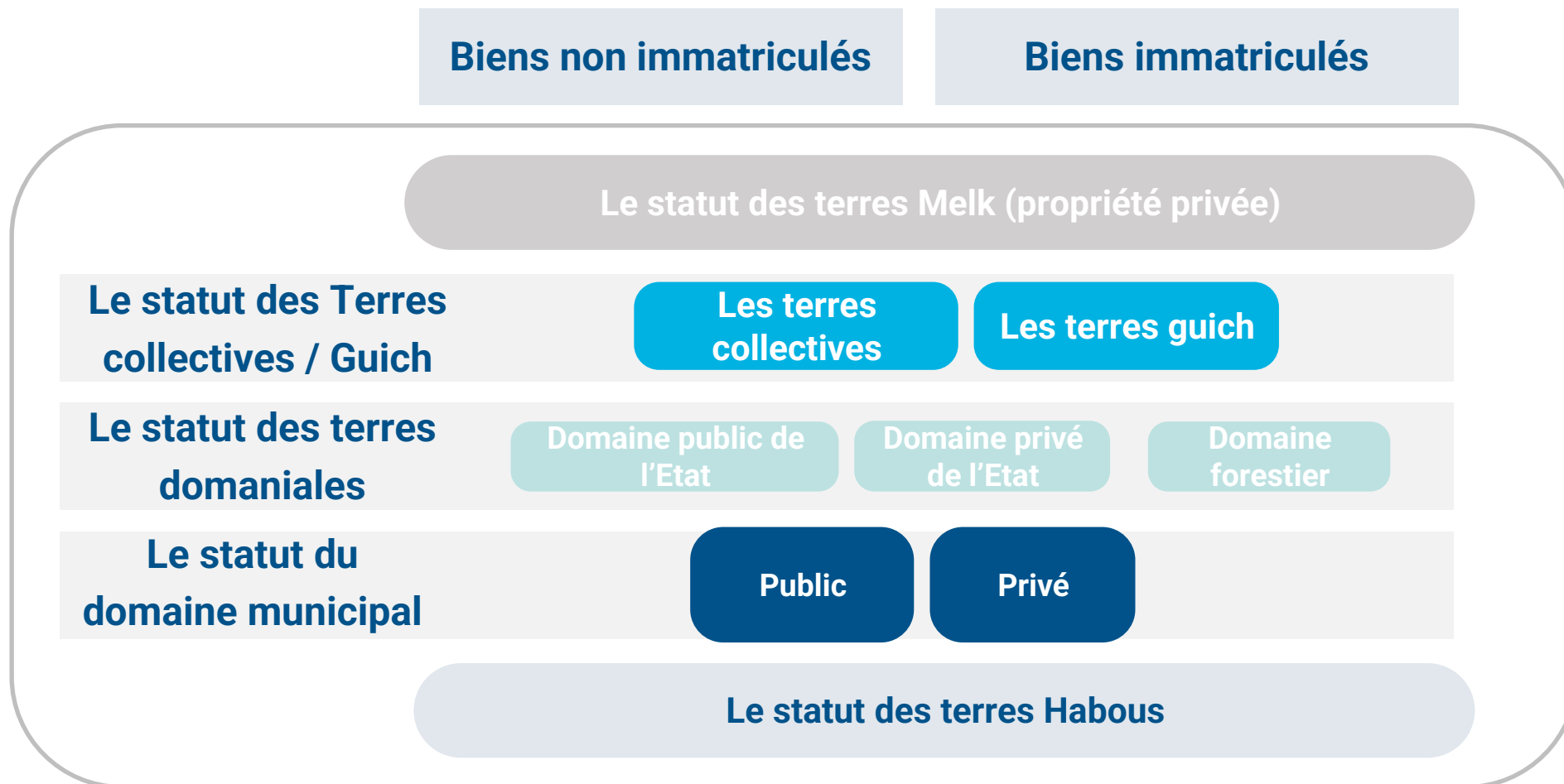


Schéma simplifié du système foncier au Maroc

I. Aperçu du contexte de la gestion foncière

2. Les statuts fonciers au Maroc

| Statut foncier | Description | Caractéristiques |
|--|---|--|
| Les terres Melk (propriété privée) | Ce sont des terres appartenant à des particuliers avec un titre de propriété reconnu. Elles représentent environ 75% des terres agricoles au Maroc. | Les propriétaires de ces terres disposent de droits absolus, leur permettant de vendre, de louer ou de donner leurs terres en héritage. |
| Les terres Guich | Ces terres sont attribuées par l'État à des tribus ou groupes militaires en échange de services rendus. | Les bénéficiaires ont le droit d'usage, mais pas de propriété. Les terres ne peuvent pas être vendues ni hypothéquées, mais elles peuvent être louées. |
| Les terres Habous (Waqf) | Ces terres sont mises en réserve pour des fins religieuses ou charitables. Elles sont administrées par des entités religieuses ou l'État. | Les terres Habous ne peuvent être vendues ni transférées. Elles doivent être utilisées selon la volonté du donateur, souvent pour des projets d'intérêt public comme des écoles ou des hôpitaux. |
| Les terres collectives (Soulaliyates) | Ces terres appartiennent à des communautés tribales ou villageoises et sont gérées collectivement. | La gestion est souvent assurée par des représentants de la communauté (jema). Les droits d'usage peuvent être attribués aux membres de la communauté, mais la vente et l'hypothèque de ces terres sont strictement encadrées par l'État. |
| Les terres domaniales | Ce sont des terres appartenant à l'État. Elles peuvent être utilisées pour des projets de développement économique ou social. | L'État peut concéder ces terres à des investisseurs privés ou publics sous forme de baux emphytéotiques ou autres contrats de gestion. |

I. Aperçu du contexte de la gestion foncière

2. Les statuts fonciers au Maroc

Défis et enjeux

La gestion foncière au Maroc est un domaine complexe, marqué par une diversité de régimes et de statuts hérités de son histoire. Parmi les enjeux qui en découlent:

- 1. Conflits fonciers:** La multiplicité des statuts fonciers et la complexité des droits d'usage entraînent parfois des conflits entre les différents acteurs (propriétaires privés, communautés locales, État).
- 2. Fragmentation foncière:** La petite taille des exploitations agricoles entrave souvent la modernisation et la compétitivité du secteur agricole.
- 3. Modernisation et transparence:** La modernisation du cadastre et des procédures de titrage est essentielle pour assurer une gestion transparente et efficace des terres.

The background of the slide is an aerial photograph of a lush green landscape with a winding river. Overlaid on the right side of the image is a white, torn-paper-style outline of the map of Morocco. A small white circle is positioned on the northern part of the map outline.

Cadre institutionnel et juridique de la gouvernance foncière

Le cadre institutionnel et juridique de la gouvernance foncière au Maroc comprend plusieurs aspects clés, visant à réguler et à administrer les terres de manière efficace et équitable.

I. Aperçu du contexte de la gestion foncière

3. Cadre institutionnel et juridique

Cadre Institutionnel

| | Propriété privée | Domaine de l'Etat | | | Domaine municipal | | Terres collectives / Terres Guich | | Biens Habous |
|-----------------------------|---|---|--|---|--|-------|---|--|---|
| | | Public | Privé | Forestier | Public | Privé | Terres collectives | Terres Guich | |
| Organisme de tutelle | Personne physique Personne morale de droit privé ou public | Ministère de l'Equipement Agences du Bassin, ONDA, ANP, ONCF, ONEE | Ministère des Finances Direction des Domaines de l'Etat | Haut-commissariat aux eaux et forêts et de la Lutte Contre la Désertification | Collectivités territoriales sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur et de la DAR | | Collectivité ethnique sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur | Direction des Domaines de l'Etat et Ministère de l'Intérieur | Ministère des Habous et des Affaires Islamiques |
| Aliénable | Oui | Non | Oui | Non (sauf échange) | Non | Oui | Au profit de l'Etat ou institutions publiques | Non | Non (sauf échange) |
| Prescriptible | Oui | Non | Non | Non | Non | Non | Non | Non | Non |
| Saisissable | Oui | Non | Non | Non | Non | Oui | Non | Non | Non |
| Expropriable | Oui | Non | Non | Oui | Non | Oui | Oui | Oui | Non |

I. Aperçu du contexte de la gestion foncière

4. Statut du système d'information foncière et diffusion des données foncières

| INTERVENANT | ROLE | DOCUMENT | DONNEE |
|-----------------------------------|--|---|---|
| Propriétaire, Opposant, Locataire | Usus, abusus, fructus | Acte de propriété, duplicata du livre foncier, plans, certificat, Contrat de location | Informations communes avec les intervenants |
| Enregistrement | Frais d'enregistrement | Registre des entrées, copies des actes et conventions | Montant, prix et charges en jeu dans la formalité ou transaction |
| Impôts et Taxes | Taxes professionnelle, d'Habitation, des Services communaux, TPI, TVA | Référentiel des prix de l'immobilier | Valeur locative, activité professionnelle, situation |
| Cadastre | Bornage, levé et tenue de l'information cadastrale | Procès verbal de bornage, calculs, plan, mappe cadastrale | Coordonnées, Repérage, étendue et dimensions, superficie |
| Conservation Foncière | Immatriculation, Tenue de droit de propriété et du livre et registres fonciers | Livre foncier et registre foncier, certificat de propriété, zonning des valeurs vénales | Identité du propriétaire, droits, charges foncières et servitudes |
| Cartographie | Représentation à petite échelle | Carte, Plan de ville | Position, dimension, thématique |
| Banque | Tenue d'un crédit logement | Hypothèque, | Identification du propriétaire et du bien, montant du crédit, |
| Commune Rurale/ Urbaine | Autorisations de division ou de construction, registre national des propriétés foncières rurales | Registres, dossiers par projet, cartes, plans | Situation affectation et utilisation du bien, équipements |
| Agence Urbaine | Etude d'urbanisme, Instruction et avis d'autorisation | Fiche de renseignement, règlement urbanistique | Destination, règles urbanistiques |
| Aménagement Urbanisme | Planification du territoire | Documents d'urbanise | Affectation des terrains |
| Tribunal -Ministère de la Justice | Procès d'éviction d'un locataire, tenue des actes hors IF | Jugement, registre notarié, registre des saisies conservatoires | Identification des parties, du bien, des actes et contrats, |
| Agence Immobilière | Commercialisation du bien | Plan, certificat, fiche | Valeur vénale, prix, vendeur, acheteur |
| Eau Electricité Assainissement | Viabilisation | Factures, statistiques | Identification et situation du bien, Consommations, statistiques |
| Agriculture | Mise en valeur agricole | Cartes, statistiques, | Classe de sol, activité agricole, |
| Professionnels | Prestations métiers : Ingénieurs, Architectes, Adouls, Avocats | Document, plans, requête, expertise | Informations communes avec les intervenants |
| Ministère des Habous | Gestion, tutelle et délimitation | Document d'exploitation : contrats, bails | Occupation, nature d'utilisation, affectation |
| Direction des domaines | Gestion, tutelle et délimitation | Registres, plans et cartes | Occupation, nature d'utilisation, affectation |
| Ministère de l'Interieur | Gestion, tutelle et délimitation | Documents des ayant-droits | Occupation, nature d'utilisation, affectation |
| Ministère : Equipement et Eau | Gestion, suivi, contrôle et délimitation | Cartes, statistiques, occupation du sol | Destinations |

Tableau : Interactions types d'accès à la propriété foncière (Adad et al., 2019c)

I. Aperçu du contexte de la gestion foncière

5. Accès des Femmes au Foncier

d'un point de vue juridique

Le cadre juridique marocain a évolué pour favoriser l'égalité des sexes en matière de droits fonciers, bien que des défis subsistent :

1. Constitution de 2011 : Garantit l'égalité des sexes et protège le droit de propriété.

2. Code de la famille (Moudawana) de 2004 : Renforce les droits des femmes, notamment en matière de succession, bien que les pratiques coutumières puissent parfois limiter ces droits.

3. Réformes législatives : Plusieurs lois ont été modifiées pour améliorer l'accès des femmes à la propriété foncière, comme la loi sur les terres collectives qui permet désormais aux femmes de bénéficier de la distribution des terres.

d'un point de vue pratique

Malgré les progrès juridiques, l'accès des femmes au foncier reste limité par diverses contraintes :

1. Pratiques coutumières : Dans certaines régions, les traditions patriarcales restreignent encore l'accès des femmes à la propriété foncière, malgré les lois en vigueur.

2. Manque d'information : Les femmes sont souvent moins informées sur leurs droits fonciers, ce qui limite leur capacité à revendiquer ces droits.

3. Accès aux ressources financières : L'accès au crédit pour les femmes est souvent plus difficile, entravant leur capacité à acquérir ou à développer des terres.

I. Aperçu du contexte de la gestion foncière

8. Recommandations

1. **Renforcer les capacités institutionnelles des acteurs** de production et de sécurisation de la propriété foncière au maroc.
2. Mettre en place des partenariats stratégiques et des **réformes législatives**
3. Assoir des mécanismes favorisant **l'échange des données, la mutualisation des moyens** et l'optimisation des instruments de collecte des données foncières
4. **Harmoniser les lois et règlements** relatifs à la sécurisation des droits de propriété foncière pour tous

II. Production et utilisation des données foncières

Sommaire

1. Structure générale et mandat de l'Institution
2. Principales parties prenantes dans la production et l'utilisation des données foncières et relations générales avec l'Institution
3. Statut des données foncières (information, disponibilité), à quelle fréquence les données sont-elles mises à jour et exploitées pour des prises de décisions nationales
4. Défis et opportunités dans la production et l'utilisation des données foncières
5. Enquêtes à venir pour l'intégration du module commun adapté
6. Recommandations pour une production (et une utilisation) durable des données

II. Production et utilisation des données foncières

1. Structure Générale de l'institution

- Le Haut Commissariat au Plan est le principal producteur de la statistique officielle au Maroc.
- Il jouit d'une indépendance institutionnelle et professionnelle dans la conduite de ses travaux.

Missions du HCP

1. Collecter, analyser et disséminer l'information statistique, économique, démographique et sociale
2. Conduire le recensement général de la population et de l'habitat
3. Etablir les comptes nationaux , régionaux et sectoriels
4. Coordonner le système statistique national, contribuer à son développement et veiller à sa conformité aux normes et principes internationaux adoptés par les organisations internationales compétentes

II. Production et utilisation des données foncières

1. Sources de données sur la propriété foncière

Les principales sources de données sont :

Registres administratifs déclarés par les institutions foncières nationales (dans la plupart des registres fonciers).

Recensement et enquêtes auprès des ménages.

II. Production et utilisation des données foncières

2. Sources de données sur la propriété foncière au niveau du HCP

Recensement et enquêtes représentatives auprès des ménages

Enquête nationale sur l'emploi, sur le niveau de vie des ménages, sur la consommation et les dépenses des ménages, sur la violence, sur l'emploi du temps...

Type d'information collectée:

- Statut d'occupation du logement principal
- Propriété de logements secondaires
- Statut de propriété de l'exploitation agricole
- Accès à la terre agricole
- Existence de la documentation légalement reconnue des droits fonciers

II. Production et utilisation des données foncières

2. Sources de données sur la propriété foncière au niveau du HCP

Type d'information collectée: Aspect ménage

Module : Conditions d'habitat

Q10. Quel est le type de logement occupé par le ménage ?

1. Villa ou étage de villa
2. Appartement dans un immeuble
3. Maison marocaine traditionnelle
4. Maison marocaine moderne
5. Chambre dans une institution ou un lieu non destiné à l'habitat
6. Baraque ou bidonville
7. Maison rurale en Pisé ou en pierre
8. Maison rurale en dur
9. Autre type de logement

Q11. Quel est le nombre de pièces occupées par votre ménage ?

Q12. Quel est le statut d'occupation de votre logement ?

1. Propriétaire ou copropriétaire
2. Accédant à la propriété
3. Locataire
4. Locataire avec pas de porte
5. Hypothèque avec ou sans location
6. Logement de fonction
7. Logé gratuitement
8. Autres cas

II. Production et utilisation des données foncières

2. Sources de données sur la propriété foncière au niveau du HCP

Type d'information collectée: Aspect individu

16_1. Possédez-vous un terrain agricole / exploitation agricole ?

- 0.non
- 1. oui à moi seul
- 2.Oui en copropriété avec mon mari
- 3.Oui en copropriété avec autre personne

17_1. Avez-vous le plein droit d'agir sur ce(s) bien(s) ?

- 1.oui
- 0.non

16_2. Possédez-vous un terrain ?

- 0.non
- 1. oui à moi seul
- 2.Oui en copropriété avec mon mari
- 3.Oui en copropriété avec autre personne

17_1. Avez-vous le plein droit d'agir sur ce(s) bien(s) ?

- 1.oui
- 0.non

16_3. Possédez-vous un appartement / immeuble / maison ?

- 0.non
- 1. oui à moi seul
- 2.Oui en copropriété avec mon mari

II. Production et utilisation des données foncières

2. Sources de données sur la propriété foncière au niveau du HCP

Type d'information collectée: Aspect individu

17_1. Avez-vous le plein droit d'agir sur ce(s) bien(s) ?

1.oui

0.non

16_4. Possédez-vous une usine / installation / entreprise / magasin / actions ?

0.non

1. oui à moi seul

2.Oui en copropriété avec mon mari

3.Oui en copropriété avec autre personne

17_1. Avez-vous le plein droit d'agir sur ce(s) bien(s) ?

1.oui

0.non

16_5. Possédez-vous du bétail / de la volaille / des abeilles / du poisson ... ?

0.non

1. oui à moi seul


2.Oui en copropriété avec mon mari

3.Oui en copropriété avec autre personne

17_1. Avez-vous le plein droit d'agir sur ce(s) bien(s) ?

1.oui

0.non



Enquête nationale sur le niveau de vie des ménages 2022/2023

Principales données collectées sur la propriété foncière

II. Production et utilisation des données foncières

3. Enquête nationale sur le niveau de vie des ménages 2022/2023

Cadre référentiel

Enquêtes sur le niveau de vie réalisées en 1991, 1998, 2007, et 2019;
Enquêtes sur la consommation et les dépenses des ménages réalisées en 1960, 1971, 1985, 2001 et 2014 .
Méthodologie développée par la Banque Mondiale sur la mesure des niveaux de vie (LSMS) en 1980. Toutefois, cette méthodologie a été adaptée au contexte local ;
Recommandations de la division statistique des nations unies concernant les méthodologies des enquêtes sur les ménages ;
Expérience de plusieurs pays en développement en matière de réalisation des enquêtes sur le revenu et les niveaux de vie des ménages.

II. Production et utilisation des données foncières

3. Enquête nationale sur le niveau de vie des ménages 2022/2023

Objectifs de l'ENNVM

- Déterminer le niveau, la structure et l'évolution des dépenses de consommation selon les principaux déterminants socioéconomiques de la population;
- Mesurer le niveau, la structure et la répartition des revenus de la population;
- Saisir le niveau et l'évolution des inégalités des conditions de vie entre les différents groupes sociaux et les diverses régions du pays ;
- Mesurer le niveau d'accès de la population aux services sociaux de base (éducation, santé, conditions de logement, ...) ;
- Mesurer les différents indicateurs de pauvreté et de vulnérabilité ;
- Mettre à jour les indicateurs de suivi des ODD relatifs aux dimensions humaines et prospérité.

II. Production et utilisation des données foncières

3. Enquête nationale sur le niveau de vie des ménages 2022/2023

Utilisations de l'ENNVM

- Actualiser le panier de référence et les coefficients de pondération de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) ;
- Répondre aux besoins de la comptabilité nationale en données nécessaires pour l'élaboration des comptes nationaux et l'actualisation de l'année de base;
- Evaluer les politiques et programmes de lutte contre la pauvreté, la vulnérabilité et la répartition des niveaux de vie,
- Fournir les données pour le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des ODD ;
- Actualisation des coefficients des variables utilisées dans le ciblage pour le registre social ;
- Fournir les données nécessaires aux travaux d'analyse et de modélisation des conditions de vie (études sur la stratification sociale, dynamique de la pauvreté, élaboration de modèles de simulation d'impact, actualisation des cartes de la pauvreté, etc.) ;

II. Production et utilisation des données foncières

3. Enquête nationale sur le niveau de vie des ménages 2022/2023

Nouveauté de ENNVM 2022/2023

- Augmentation de la taille de l'échantillon à 18.000 ménages;
- Amélioration de l'approche de collecte des dépenses de consommation des ménages;
- Utilisation de la méthode de collecte par application informatique et tablette (CAPI);
- Actualisation de la nomenclature marocaine des biens et services;
- Informations détaillées sur le revenu des ménages;
- Elargissement de la couverture des indicateurs internationaux des ODD.

II. Production et utilisation des données foncières

3. Enquête nationale sur le niveau de vie des ménages 2022/2023

Aspects méthodologiques: Questionnaire

Plusieurs volets :

- Caractéristiques démographiques et socioéconomiques des individus (démographie, éducation, santé, fécondité, emploi, équipement en biens de transport personnel) ;
- Conditions d'habitation des ménages, équipement en biens durables et disponibilité et accès aux équipements et services communautaires ;
- Dépenses alimentaires et non alimentaires des ménages;
- Constituants du revenu des ménages : rémunération salariale, emploi indépendant non agricole, activités agro-pastorales, transferts en espèce et en nature reçus par les ménages, emprunts et autres sources revenus ;
- Aspects qualitatifs des conditions de vie des ménages : Perceptions des ménages de l'évolution de leurs niveaux de vie actuels et futurs, représentation et perception de la pauvreté.

II. Production et utilisation des données foncières

3. Enquête nationale sur le niveau de vie des ménages 2022/2023

Champ de l'enquête

Champ : Tout le territoire du Royaume du Maroc

- Unité d'observation:
« Ménage ordinaire » résidant au Maroc

II. Production et utilisation des données foncières

3. Enquête nationale sur le niveau de vie des ménages 2022/2023

Echantillonnage

Sondage dans l'espace et dans le temps :

Dans l'espace

Toutes les régions sont représentées dans l'échantillon.

Dans le temps

- Collecte étalée sur toute l'année.
- nécessité d'assurer une répartition uniforme des ménages de l'échantillon tout au long de l'année afin de tenir compte des variations saisonnières et périodiques des dépenses de consommation.
- La collecte étalée sur 12 mois (5 « semaine-enquêtes » par mois).

II. Production et utilisation des données foncières

3. Enquête nationale sur le niveau de vie des ménages 2022/2023

Indicateurs ODD qui seront renseignés par l'enquête

| ODD | Nombre des indicateurs internationaux | Nombre des indicateurs internationaux observés par l'ENVM |
|---|---------------------------------------|---|
| Objectif 1: Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde | 17 | 6 |
| Objectif 3: Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge | 27 | 6 |
| Objectif 4: Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie | 31 | 4 |
| Objectif 5: Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles | 24 | 7 |
| Objectif 6: Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable | 11 | 2 |
| Objectif 7: Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable | 6 | 1 |
| Objectif 8: Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous | 31 | 5 |
| Objectif 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre | 23 | 2 |
| Objectif 11. Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients | 15 | 1 |
| Total | 207 | 34 |

II. Production et utilisation des données foncières

3. Enquête nationale sur le niveau de vie des ménages 2022/2023

Type de donnée collectée sur la propriété foncière

Module : Conditions et dépenses d'habitation

| | | | |
|----|--|--|---------------|
| 7 | Quel est le statut d'occupation de ce logement ? | Propriétaire ou copropriétaire.....1 → 13 Accédant à la propriété.....2 → 8 Locataire sans pas de porte.....3 → 12 Locataire avec pas de porte.....4 → 9 Hypothèque avec ou sans location.....5 → 9 Logement de fonction.....6 } Logement gratuit.....7 } → 13 Autres cas.....8 } | _ |
| 8 | Quel est le montant mensuel payé au prêteur ? (Montant en DH) → 13 | | _ _ _ _ _ _ _ |
| 9 | Depuis quand avez -vous eu ce pas de porte ou hypothéqué ce logement ? - Au cours des 12 derniers mois...1 - Depuis 12 mois et plus.....2 → Q 11 | | _ |
| 10 | Quel est le montant versé pour ce pas de porte ou pour l'hypothèque ? (Montant en DH) | | _ _ _ _ _ _ _ |
| 11 | Est-ce que le ménage paye un loyer ? Non.....0 → 13 Oui.....1 | | _ |
| 12 | Quel est le montant payé contre ce loyer par mois? (Montant en DH) | | _ _ _ _ _ _ _ |
| 13 | A combien estimez vous la valeur locative mensuelle actuelle de cette résidence en DH? (Montant en DH) | | _ _ _ _ _ _ _ |

II. Production et utilisation des données foncières

3. Enquête nationale sur le niveau de vie des ménages 2022/2023

Type des données collectées sur la propriété foncière

Agriculture : Identification des exploitations agricoles exploitées par le ménage

0. Votre ménage a-t-il possédé ou exploité une exploitation agricole au cours de 12 derniers mois? (autre que les exploitations dans lesquelles un membre de la famille travaille en tant que métayer) si oui, indiquez le nombre?

| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
|--------------------------|-----------------------|---|---|--|---|
| Numéro de l'exploitation | Nom de l'exploitation | Quel est le statut de propriété de l'exploitation actuellement ? Melk.....1 Joumouae/Habous/Domaine/Guiche.....2 Location.....3 Propriété de l'associé.....4 Exploitée gratuitement par le ménage.....5 Dans la propriété du coopérant ou de la coopérative et de l'association.....6 Autres.....7 | Quel est le mode de gestion de l'exploitation? -Gestion exclusive par le ménage.....1 -Gestion en association2 -Mise en location.....3 - Métayage4 - coopérative5 Autre.....6 | Quelle est la part en pourcentage qui revient à votre ménage ? | Quelle est l'activité exercée dans cette exploitation ? |

II. Production et utilisation des données foncières

3. Enquête nationale sur le niveau de vie des ménages 2022/2023

Les données collectées pour les indicateurs 1.4.2 et 5.a.1

Module G : Accès à la propriété

Q-0 : Parmi les membres de votre ménage, y a-t-il un individu qui possède des terres agricoles ou qui a actuellement des droits d'usage (location...) soit seul soit en association avec une autre personne, qu'elle soit membre ou non du ménage ? Si oui, précisez leurs noms et si non, mettez "Personne".

Q-1 : numéro d'ordre de la personne

Q-2 : Êtes-vous propriétaire d'un terrain agricole ou avez-vous actuellement le droit d'usage soit seul ou en partenariat avec une autre personne ?

Oui seul.....1

Oui en partenariat avec un membre du ménage.....2

Oui en partenariat avec une personne en dehors du ménage.....3

Q-3 : Avez-vous un document légal qui transmet les droits de propriété ou d'usage (titre de propriété foncière, certificat de propriété coutumière, certificat d'héritage, contrat de bail....) ?

Oui pour toutes les terres.....1

Oui pour certaines terres.....2

Je n'en ai pas.....3

II. Production et utilisation des données foncières

3. Enquête nationale sur le niveau de vie des ménages 2022/2023

Les données collectées pour les indicateurs 1.4.2 et 5.a.1

Q-4 Est ce que votre nom est inscrit dans le document légal qui transmet les droits de propriété ou d'usage ?

Oui pour toutes les terres.....1

Oui pour certaines terres.....2

Non.....3

Q-5 :Avez-vous le droit de vendre un des terrains ?

Oui1

Non.....2

Q-6 :Avez-vous la liberté de gérer ces terrains ?

Oui1

Non.....2

II. Production et utilisation des données foncières

3. Enquête nationale sur le niveau de vie des ménages 2022/2023

Les données collectées pour les indicateurs 1.4.2 et 5.a.1

Les dimensions de désagrégation possibles:

- Milieu
- Âge
- Sexe
- Niveau scolaire
- Catégorie socioprofessionnelle
- Statut de pauvreté
- Revenu

I. Aperçu du contexte de la gestion foncière

8. Défis et recommandations

Élargissement du champs de collecte des données sur le foncier

- Régularité
- Qualité

1. Coordination entre les institutions
2. Création d'une base de données statistique homogène unifiée
3. Suivi de l'avancement des travaux et appréciation des objectifs à travers la mise en place d'un planning



UN-HABITAT



المندوبية السامية للتخطيط
ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ | ⵙⵔⵓⵏⵏⵓⵏ
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Merci pour votre attention

Présenté par:

Fatima Ezzahra El Askouri - Statistical engineer within the household surveys
division High Commission of Planning
f.elaskouri@hcp.ma

Rajae Haissouss – Architect and Program Assistant at UN-Habitat Morocco
rajae.haissouss@un.org